

Image not found or type unknown



Calcul de Ima retraite privée

Par **jeanB68**, le **29/11/2018 à 09:54**

Bonjour,
J'ai travaillé 7 ans dans le privé avant de devenir fonctionnaire. Durant ma carrière de fonctionnaire, ma femme a ouvert un petit commerce et nous avons créé une SNC. J'ai du alors cotiser à minima à l'Organic sans percevoir de salaire. La MSA qui est la dernière caisse où j'ai cotisé dans le privé me calcule mon salaire moyen sur 12 ans (elle compte les 5 années où je n'ai rien perçu) au lieu des 7 ans où je recevais un salaire. Ma retraite passe de 121 euros à 66. Est-ce légitime ?
merci